

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-523

présenté par

Mme Bassire, M. Poudroux, M. Viry, M. Bazin, M. Vialay, M. Masson, Mme Kéclard-Mondésir,
Mme Anthoine, Mme Valentin, M. Brun, M. Le Fur, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Louwagie
et M. Lorion

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.